



Le Mercredi 7 juin 2023 à 18 h 30

Assemblée générale annuelle 2023

(Salle de conférences et Teams)

Le 7 juin 2023, 18 h 30 – Salle de conférence et Teams

Présences : tous les membres du comité de résidents et 22 résidents ou proches aidants

1. Accueil des participants

M. Lantagne, président de l'assemblée, souhaite la bienvenue aux participants.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adapté à l'unanimité.

3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2022

Le compte rendu de l'assemblée générale annuelle 2022 est adapté à l'unanimité.

4. Présentation des membres du comité

Les membres du comité sont présentés aux proches aidants et aux résidents présents.

5. Bilan des activités de la dernière année (2022-2023)

M. Lantagne dresse un bilan des activités.

- Au cours du dernier exercice, le dossier de la Maison des aînés, incluant la maison alternative, a occupé une large place dans les discussions avec les administrateurs.
- Plusieurs reports de la date du déménagement ont créé des incertitudes auprès des résidents et des membres du comité.
- À Noël, une animation musicale a été offerte aux résidents et aux proches présents.
- Les dossiers habituels ont également été traités, dont :
 - Les indicateurs cliniques (erreurs de médication, chutes, etc.).
 - La sécurité du milieu de vie.
 - Le personnel du centre d'hébergement.

6. **Fonction d'un comité de résidents**

Mme Roy présente les mandats du comité de résidents en identifiant trois fonctions importantes, soit :

- **Écouter** : chose importante, on doit, à titre de résidents ou de proches aidants, se faire entendre.
- **Informé** : on rappelle qu'il y a une brochure sur les droits des usagers.
- **Accompagner** : répondre aux demandes des résidents et proches aidants qui auraient besoin de l'appui du comité pour formuler des remarques ou faire une demande spécifique.

7. **Recrutement de résidents ou proches aidants**

On ne se bouscule pas à la porte. Mme Johanne Petit accepte de se joindre à l'équipe du comité de résidents.

8. **Questions des participants**

Aucune question.

9. **Fin de la séance**

La séance se termine à 19 h.

L'Assemblée générale annuelle est suivie d'une rencontre d'information, sous la responsabilité des gestionnaires responsables de l'opération transition CHSLD Louis-Hébert, à la Maison des aînés de Sainte-Foy.